



Aide Administrative: La précarité... toujours ! L'évaluation ... en plus !

Au-delà des exigences de réponses immédiates de l'administration, au-delà des positions dictées par l'urgence des situations, et si l'on prenait le temps d'une réflexion qui serait un peu déconnectée du facteur « temps » ?

Et d'abord, un coup d'œil dans le rétroviseur :

L'Education nationale (et sans parler du scandale des enseignants contractuels et vacataires) a depuis plus de 20 ans, servi de terrain à de multiples et différents recrutements de personnels précaires : Aides éducateurs, CES, CAE, CAV...

Les noms ont changé au fil du temps, mais ils ont tous eu pour dénominateurs communs :

- une justification parée de vertus « sociales » : aide à la formation, aide au retour à l'emploi, aide à la réinsertion....
- une réalité très différente des intentions affichées : des contrats à durée déterminée, des rémunérations honteuses, une absence de formation avant le recrutement et pendant l'exercice du contrat, et le retour à la case départ : l'ANPE hier, Pôle emploi aujourd'hui. Le chômage presque toujours.

Il n'empêche : la situation catastrophique de l'emploi a contraint des milliers de personnes à accepter ces offres.

Les écoles, les équipes ont dû prendre en compte cette réalité ...

- en dénonçant le principe d'installation de la précarité, insupportable d'un point de vue humain
 - en rejetant l'idée que l'école n'aurait pas besoin de s'appuyer sur des personnels qualifiés et que les rôles y seraient interchangeables (pour mémoire, l'encouragement à confier aux aides éducateurs des tâches pédagogiques)
 - en continuant d'exiger le recrutement de personnels formés et qualifiés, lié à la création de vrais emplois
- ... tout en réservant un accueil positif à ces personnels et en les intégrant solidairement à la vie de l'école et de l'équipe.

Pour sa part, le Snuipp-FSU les a toujours accompagnés et soutenus dans toutes les actions qu'ils ont menées.

D'autres métiers dans l'école :

Mais si les différentes majorités gouvernementales ont pu jouer de la précarité dans les écoles, collèges et lycées, **c'est bien que la place existe pour d'autres métiers dans l'éducation, dans l'école. Et qu'ils sont nécessaires.**

L'école du XXI ème siècle ne peut plus être investie que par les seuls enseignants. (Qui envisagerait une maternelle sans ATSEM?) Elle doit s'inscrire dans un fonctionnement partenarial de différents métiers : administratifs, (l'actualité du primaire), mais aussi qui répondent à l'obligation d'accueil du handicap, de prévention et suivi de la santé...

L'école a besoin de l'intervention de professionnels différents dont la qualification, dans le respect du rôle de chacun, aide à travailler à la réussite des élèves

Les nouveaux dangers de la situation actuelle :

Si la précarité et le refus de donner à l'école les moyens de fonctionner ne sont pas nouveaux, la question de **l'évaluation**, bien dans « l'air du temps », **fait son entrée dans les missions qu'on tente d'imposer aux enseignants.** D'abord, aux directeurs sur des questions administratives, mais demain, à tout collègue accueillant une AVS dans sa classe, sur des questions, qui celles-là, seront au cœur de l'acte pédagogique.

Or, la seule évaluation dont les enseignants ont aujourd'hui la responsabilité institutionnelle, c'est celle de leurs élèves. **Basculer dans l'évaluation d'autres personnels, quels qu'ils soient, c'est accepter la modification de nos fonctions (sinon pourquoi demanderait-on aux directeurs de signer un engagement pour les AAD ? Le fait-on pour toutes leurs autres tâches ?)**

C'est ouvrir une brèche à toutes les autres évaluations envisagées dans l'éducation : celle d'un chef d'établissement pour les profs du second degré, d'un directeur pour ses adjoints... L'actualité montre que ce n'est pas un scénario de science-fiction.

100% des directeurs de notre circo ont refusé d'accepter le recrutement d'un AAD, première et deuxième moutures de l'IA.

Cette position montre qu'ils ont bien mesuré les dangers que cette acceptation représentait. Et qu'ils ne sont pas prêts à lâcher sur l'essentiel, au nom d'une « aide » qu'on leur marchandait, et qu'on leur ferait payer très cher.

Cette unanimité est précieuse pour l'avenir et porteuse de vraies exigences pour le fonctionnement de l'école.

Agir !

La question des AAD n'est pas isolée de toutes celles qui se posent sur les objectifs qu'on doit assigner à l'école, du traitement qu'on lui réserve, des moyens qu'on lui refuse ou qu'on lui retire jusqu'à la laisser exsangue.

Les suppressions de postes, d'un niveau jamais égalé, en sont l'illustration .

Le niveau de la mobilisation de tous, dans la grève et la manifestation mardi 14 février doit être à cette hauteur.

Vitrolles, le 6 février 2012